

ETRENNES.

POUPÉES, ARCHES DE NOË,
POLICHINELLES, CHEVAUX BERÇANTS,
TRAINEAUX, BERCEAUX DE POUPÉE,
POINTS SERVICES A THÉ, HUILIERS,
CARAFFES, VERRES A VIN, ALBUMS,
SACHELS, PORTE-MONNAIE,
TASSES A MOUSTACHE,

LAMPES DE FANTAISIE,
RÉVEIL-MATIN, CUILLERES EN ARGENT,
COUTEAU A D'ÉBÈTE,
CRYSTAL COLORÉ, PORCELAINE, Etc., Etc., Etc.

E. D. D'ORSONNENS,
143 RUE PRINCIPALE, HULL.

S. ROGERS et FILS
Entrepreneurs de Pompes Funèbres
15, rue St. NICHOLAS,
OTTAWA.

RESIDENCE AU-DESSUS DU MAGASIN.

Connections par Téléphone.

Tous ordres remplis avec promptitude et à de bonnes conditions.

LES POELES DE SMART

Sont les Meilleurs

Toutes descriptions de Poêles et Fournaises constamment
en vente aux Entrepôts de Variété et aux Salles de
Fourniture de Maison.

532 et 534 RUE SUSSEX, OTTAWA

JOSEPH BOYDEN

Aux Electeurs
DE LA
CITÉ D'OTTAWA.

MESSIEURS,

A la demande d'un grand nombre d'électeurs de cette cité, j'ai consenti à poser ma candidature pour la cité d'Ottawa, à l'élection qui doit avoir lieu pour le Parlement du Canada.

J'appuierai comme je l'ai toujours fait, le parti libéral-conservateur sous l'administration judiciaire duquel le Canada a atteint une position de prospérité bien enviable.

Comptant sur l'appui sincère pour cette candidature de la part des électeurs de toutes nationalités et croyances, j'attends votre décision avec tous les égards de la reconnaissance et de l'appréciation de la faveur et de la confiance que vous avez si généreusement manifestées à mon égard au sujet de cette haute et honorable position.

J'ai l'honneur d'être

Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

WM. G. PERLEY.

Ottawa, 15 nov. 1886.

AVIS

EST par le présent donné que demande sera faite à la Législature de Québec, à sa prochaine session, au sujet de la Compagnie de chemin de fer d'Ottawa et de la Vallée de la Gatineau, pour un acte amendant l'acte d'incorporation de la dite Compagnie et lui accordant le privilège de l'amalgamation avec d'autres Compagnies de chemins de fer en prolongeant le temps fixé pour la completion de ce dit chemin de fer et lui permettant d'emettre des débentures portant hypothèques ou par l'extension de ses pouvoirs de construction d'autres branches ou autrement pour amender le dit acte d'incorporation pour d'autres fins.

H. B. MACKINTOSH,

Secrétaire de la Compagnie.

Daté à Ottawa, ce

5 Janvier, 1887.

AVIS

EST par les présentes donné qu'une demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session au sujet de la Compagnie de chemin de fer de Colonisation d'Ottawa, pour un acte amendant l'acte d'incorporation de la dite Compagnie et lui accordant le privilège de l'amalgamation avec d'autres Compagnies de chemins de fer en prolongeant le temps pour la completion de ce chemin de fer, et étendant ses pouvoirs de construction d'autres branches de chemins de fer, et d'amender le dit acte d'incorporation pour tous autres objets.

H. B. MACKINTOSH,

Secrétaire de la dite Compagnie.

Daté à Ottawa, ce

5 Janvier, 1887.

CONSEIL DE VILLE D'OTTAWA

L'installation officielle du nouveau maire M. McLeod Stewart a eu lieu à 11 heures hier matin tel qu'annoncé dans notre édition de lundi.

La cérémonie de la prestation du serment était présidée par Son Honneur le juge Ross, qui complimenta le nouveau maire.

A l'issue de cette cérémonie M. l'ex-maire Macdougall remit le collier d'office au nouveau maire qui remercia le juge et l'ex-maire de leurs bonnes paroles à son adresse et qui prit son siège au milieu d'applaudissements prolongés.

Le nouveau magistrat nomma ensuite G. S. MacFarlane comme auditeur particulier et sur motion de l'échevin Lewis secondé par l'échevin Hutchison, M. Patrick Nash fut nommé auditeur conjoint.

L'échevin Cox secondé par l'échevin Heney propose en amendement que M. Finlay soit ré-élu à cet charge et un amendement à cet amendement fut proposé par l'échevin Durocher, secondé par l'échevin Desjardins, demandant que M. Ed Châteauevert soit nommé à cet emploi.

L'échevin Gordon se prononce contre cette nomination.

L'échevin Durocher dit que d'après une entente faite depuis plusieurs années, il avait été convenu que lorsqu'un maire protestant serait au fauteuil qu'un auditeur catholique devrait nommé. Il regrette d'avoir à parler ainsi devant le nouveau magistrat, mais croit que ce qui a été convenu doit être observé. Il termine en recommandant fortement M. Châteauevert qui possède toutes les qualités nécessaires pour remplir à la satisfaction de tous la position d'auditeur de la cité.

L'échevin Desjardins dit que comme second de cette motion il endosse toutes les justes remarques qui viennent d'être faites par l'échevin Durocher.

L'échevin Lewis se lève et dit qu'il n'approuve pas le fait de mêler les questions de nationalités et de religion dans les nominations de ce genre; il tient à sa motion et s'oppose à ce que M. Châteauevert soit choisi comme auditeur.

L'échevin Cox parle en faveur de M. Finlay de même que l'échevin Heney.

L'échevin Durocher réplique à l'échevin Lewis qu'il n'a pas l'intention de faire de cette question une question de nationalité, mais que comme Canadien français il est de son devoir de travailler dans les intérêts des Canadiens-français du moment qu'ils sont qualifiés à remplir les positions qu'on désire leur confier. Si les Canadiens français ne prennent pas la part de leurs compatriotes, ajoute l'échevin Durocher, qui la prendra? Personne ne peut me blâmer de travailler en faveur des Canadiens-français et l'échevin Lewis agit de la même manière, quoiqu'il en dise, en proposant M. Nash.

L'échevin Desjardins dit que le moyen le plus sûr pour ne pas soulever de discussion sur ce sujet aurait été de proposer M. Green-castle au lieu de Châteauevert. De cette façon le choix aurait plu à tout le monde.

Le vote ayant été pris sur la question, le conseil se déclare en faveur de M. Nash.

On forme ensuite, sur motion de l'échevin Borthwick secondé par l'échevin Lewis, un comité pour la formation des comités respectifs du conseil.

L'ajournement jusqu'à 7 heures du soir est ensuite adopté.

SEANCE DU SOIR

L'échevin Henderson, en l'absence du maire Stewart est au fauteuil.

Le comité fait rapport de la formation des comités comme suit pour 1887:

Finances — Echevins Gordon, Monk, Whillans, O'Keefe, Desjardins et Henderson.

Bureau des travaux — Echevins Hutchison, Lewis, Borthwick, Heney, Durocher et Askwith.

Feu et éclairage — Echevins, Gordon, Cox, Borthwick, O'Keefe, Desjardins et Askwith.

Marchés — Echevins Dalglisb, Lewis, O'Leary, Durocher et Roger. Cotisations — Echevins Gordon, Monk, Whillans, O'Keefe, Desjardins et Henderson.

Règlements — Echevins Gordon, Monk, Borthwick, Heney, Bingham et Henderson.

Impressions — Echevins Hutchison, Lewis, O'Leary, Germain, Bingham et Roger.

Propriétés — Echevins Dalglisb, Cox, Borthwick, O'Keefe, Durocher et Askwith.

Bureau de santé — Echevins Hutchison, Cox, Whillans, Germain, Bingham et Askwith.

L'agenda — Echevins Dalglisb, Cox, O'Leary, Germain, Bingham et Roger.

A peine ce rapport est-il adopté que le maire, portant la robe officielle et le collier d'or, fait son entrée qui est saluée par de vifs

applaudissements. L'ex-maire Mc-Dougall est appelé à prendre place à sa droite.

L'échevin Whillans propose, secondé par l'échevin Borthwick que la résolution du Conseil passée le 14 du courant accordant une diminution de \$300 au locataire du marché pour les péages de 1886 soit prise en considération. La motion principale est adoptée après une vive discussion par un vote de 10 contre 7.

L'échevin Lewis propose, secondé par l'échevin Whillans, qu'un comité composé de Son Honneur le maire, et des échevins Durocher, Gordon, Henderson, O'Keefe, le moteur et le second soit nommé pour agir conjointement avec l'avocat de la corporation pour faire demande d'une nouvelle législation.

Le nouveau maire fait ensuite lecture de son adresse admirablement bien faite et dans laquelle nombre de suggestions importantes au sujet de l'amélioration de la cité sont mises en vue. Ce travail, qui fait honneur à son auteur, forme une jolie brochure de 12 pages; elle a été distribuée aux membres du Conseil à l'issue de la séance.

Il était 9 heures lorsque l'échevin O'Keefe, secondé par l'échevin Roger proposa l'ajournement.

DANS LA CAPITALE

Courses au clocher

La fête des raquetteurs n'a pas été sans profit pour les amateurs de course puisque les clubs rassemblés ont décidé l'organisation de superbes courses au clocher qui auront lieu vers le 10 février. A cette occasion des prix seront donnés. Le premier, une magnifique coupe en argent et or de la valeur de \$35 et une médaille en or de \$10. On a confié à M. Doucet la confection de ces deux articles, c'est dire qu'ils seront du meilleur goût et d'un fini délicat. Ces intéressantes courses nous promettent des émotions.

Effet de l'exemple — Autrefois il n'y avait que les femmes qui se servaient d'eau de toilette, mais aujourd'hui, sans reproche, il y a jusqu'aux hommes qui veulent avoir leur flacon de "Lotion Persienne" à la moindre apparition des boutons, où dès que le soleil leur a un peu bruni la peau.

Meuses faits

— On prête aux compagnies le chemin de fer Pacifique Canadien et Canada l'antique, l'idée d'organiser des excursions spéciales à Montréal, le soir de l'attaque du castel de glace et retournant à Ottawa le même soir.

Triple action — Il y a dyspepsie de l'estomac, la dyspepsie du foie et la dyspepsie des intestins, suivant que l'un ou l'autre de ces trois organes est affecté. Le remède du Dr Sey, en rendant à ceux-ci leur vigueur, en les stimulant et les renforçant, tarit graduellement la source d'un nombre infini de maladies.

— Un jeune homme du nom de Charles O'Reilly, de New-Edinburgh, et travaillant à Chelsea a été victime d'un accident hier; un bloc de pierre lui ayant tombé sur le pied.

— Le froid est très vif aujourd'hui.

— Son Excellence le Gouverneur Général a fait don de \$25 à la Société Philharmonique d'Ottawa.

— Pas un seul prisonnier hier matin à la cour de police; une seule cause peu importante ce matin.

— Il y avait foule hier soir à la première séance du Conseil de 1887 sous la présidence de Son Honneur le maire McLeod Stewart.

— Un vieillard qui réside à Rochester a été enlevé dans sa résidence durant deux jours. Il dit n'avoir pas vu de tempête aussi sérieuse depuis 1879.

ECHOS DE HULL

Elections municipales

La votation commencée à dix heures ce matin s'est terminée à quatre heures cette après-midi. Les officiers rapporteurs sont dans le quartier No. 2, M. H. A. Goyette, dans le poll No. 1 du quartier numéro trois, M. J. L. Currier, et dans le poll numéro deux M. S. Labelle. Dans le quartier numéro cinq M. Chs. Roy est l'officier rapporteur.

Mécanicien-entrepreneur

M. Joseph Tardif désire informer le public de Hull et d'Ottawa qu'il est en mesure d'entreprendre la construction de maisons, hangars, etc. M. Tardif fait aussi à domicile la réparation des meubles et tous autres ouvrages en bois quelconques. S'adresser à Joseph Tardif, coin des rues Division et Inkerman, Hull. 18 Janv., 1887.

A corriger

Il s'est glissé, hier, deux erreurs dans notre article sur les écoles de Hull concernant le couvent St. Antoine. Ainsi il faut lire, 10 classes au lieu de 9, et 736 élèves au lieu de 146.

Un bigame dans le pétrin

On nous raconte l'ébouriffante histoire que voici:

Il y a environ un an, un journalier arrivait dans la capitale fédérale, venant de Québec où il avait laissé sa femme et ses enfants, et s'engageait comme bûcheron pour passer l'hiver dans les chantiers de la Gatineau. Au printemps il revint à Ottawa, mais au lieu de se rendre à Québec dans sa famille, il épousa une autre femme et s'établit là. Tout alla bien jusqu'à ces jours derniers, lorsqu'apparut tout à coup la femme No. 1 qui raconta son histoire à sa concurrente. Les deux femmes tombèrent alors sur leur seigneur et maître commun, l'une avec un balai, l'autre avec une hache, et le frappèrent grièvement mais non mortellement.

BULLETIN COMMERCIAL

Plaintes — On ne peut pas tout avoir. Un dyspeptique de vieille date se plaint de ce que le remède du Dr Sey n'est pas aussi délicieux à prendre que certaines préparations dont il avait toujours fait usage. Si ce monsieur a en vue de flatter son palais, il lui est bien facile de le faire; les confiseurs ne manquent pas. Mais s'il veut se guérir, c'est l'action du remède et non le goût qu'il doit considérer. S'il l'avait fait dès le commencement, en prenant un véritable remède comme le remède du Dr Sey, il y a peut-être longtemps que sa dyspepsie aurait disparu.

Chevrier Frères vendent toujours aux mêmes conditions — chaînes, montres, cadres, miroirs, albums, etc. etc. — Ces conditions sont: "par paiements à la semaine."

La Consommation guerrie

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consommation, la Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les affections des poumons et de la gorge, et qui guérît radicalement la débilité nerveuse et toutes les maladies nerveuses; après avoir éprouvé ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité j'enverrai gratis à ceux qui le désirent, cette recette en allemand, français ou anglais, avec instruction pour la préparation et l'employer. Expédié par la poste si on adresse avec un timbre nommant ce journal, W.A. Noyes, 119 Powers Block, Rochester, N. Y., — 1 déc. 1886 — 14

Un Emploi de Représentant est offert dans chaque ville pour la vente à crédit des obligations à lots des villes de Paris, Marseille, Lyon, du crédit foncier de France etc., payables 5, 10, 20 et 50 francs par mois. Ecrire à M. le secrétaire de la Caisse générale d'épargne et de crédit, société constituée le 4 mai 1886, 116, Place Lafayette, 116, à Paris.

Que peut faire le vrai mérite?

Les mérites sans précédents du Sirop Allemand de Boschee durant ces dernières années ont étonné le monde entier. C'est sans nul doute le plus sûr et le meilleur remède encore découvert pour guérir radicalement la toux, les rhumes, et les affections des poumons les plus sérieuses. Il agit d'après un principe tout différent des autres préparations prescrites par les médecins et n'enlève pas le rhume seulement tout en laissant la maladie dans le système; au contraire, ce remède enlève la cause du mal, guérit les parties affectées et laisse le corps entier dans une condition de santé parfaite.

Une bouteille gardée dans la maison pour usage lorsque vient la maladie exempte beaucoup de frais de médecins et préservera d'une longue maladie. Un essai convaincra de ces faits. Il est vendu par tous les droguistes et marchands généraux du monde entier. Prix, 75 centimes la grande bouteille.

Ottawa 25 Oct. 1885 — 1 an.

Thomas Leblanc,
TAILLEUR

vient d'ouvrir une boutique de tailleur au Nos. 537 et 539, au magasin de M. A. D. Richard, rue Sussex.

Toutes commandes exécutées avec promptitude et coupe garantie.

N.B. — Grandes fines une spéciale.

Dépôts du Journal
M. Thomas, épicière, Hull.
Mlle Séguin, rue Principale, Hull.

Libre Echange.

La réduction du revenu et l'abolition des timbres sur les médecines brevetées ont grandement bénéficié aux fabricants. Ceci est surtout le cas avec les préparations *Green's August Flower* et *Boschee's German Syrup*, car la réduction de 36cts par doz a été employée pour augmenter la capacité des bouteilles contenant ces remèdes, donnant ainsi un cinquième de médecines de plus dans les bouteilles à 75cts. Le *August Flower* pour la Dyspepsie et affections du foie, et le *German Syrup* pour les rhumes et troubles des poumons, ont peut-être la plus forte vogue d'aucune médecine dans le monde. L'avantage de plus grandes bouteilles sera apprécié par les malades dans chaque ville ou village du monde civilisé. Les bouteilles échantillons à 10cts sont les mêmes.

Avis aux hommes des Chantier

On a besoin immédiatement de plusieurs piqueurs, l'égout et écuriers.
S'adresser à M. W. B. Renaud, No. 60 rue Murray, Ottawa.

Maison de Pension Privée

— TENUE PAR —
Mme. E. RENAUD,
No. 119 rue O'Connor, Ottawa.

On trouvera à cette maison une pension de première classe d'égout et écuriers, de chambres confortables, spacieuses et bien chauffées. Conditions avantageuses.
Ottawa, 14 Janvier 1887. 1m

IN THE SURROGATE COURT OF THE COUNTY OF CARLETON.

Notice of Application for Letters of Guardianship.

NOTICE is hereby given that Pierre Hyacinthe Chabot, of the City of Ottawa, in the County of Carleton, Merchant, will on the eighth day of February, A.D. 1887, make application to this honorable Court to be appointed guardian to the infants Jean Léon Chabot, aged seven years; Albert H-nri Chabot, aged thirteen years; Charles Emile Chabot, aged six years; and Marie Louise Beatrix Chabot, aged three years.

VALIN & ADAM,

Solicitors for Pierre Hyacinthe Chabot.

Dated at Ottawa the eleventh day of January, A.D., 1887.

R. LAPIERRE

Tailleur

113 — RUE RIDEAU — 113

Rideau House

Portes voisines de M. Thos Birkett

OTTAWA

M. Lapierre désire informer ses amis et anciennes pratiques qu'il vient d'ouvrir sa boutique de tailleur à l'endroit ci-haut, magasin de M. A. Blais où il fera satisfaction à tous.

Ottawa 18 déc. 1886 — 1m.

—AUX—

Terres Boisées

—DE—

MATTAWAN

CALLANDER, NORTH BAY

STURGEON FALLS

CHELENSFORD

—ET DE—

L'EMBRANCHEMENT

D'ALGOMA

et autres; ou aux prairies de

MANITOBA

—DU—

NORD-OUEST

Et de la Colombie Anglaise par la

Pacifique Canadien

NOTRE PAYS A L'OUEST

est meilleur que l'Ouest des Etats-Unis et les avantages y sont supérieurs. Si vous ne le croyez pas, venez voir pour vous convaincre.

Le train partant de Montréal traverse les terres boisées du Nipissingue et de l'Algoma, arrêtant à autres places intermédiaires, se rend à Winnipeg et continue sa route jusqu'à Canmore, faisant arrêt à Brandon, Whitehead, Broadview, Regina, Calgary, etc.

Dans ces contrées de Nipissingue, de tout l'Algoma, situées entre Montréal et Manitoba ainsi que dans tout le Nord Ouest Canadien, on y offre d'excellentes

AVANTAGES

aux colons. Nous vendons à

Prix Réduit

—DES—

BILLETS DE RETOUR

jusqu'aux terres au

NOUVEAU LAC SUPERIEUR

A TOUT EXPLORATEUR

"BONA FIDE"

Pour plus amples informations s'adresser

au BUREAU DE COLONISATION

266, RUE ST. JACQUES,

MONTREAL